



Dispositif local d'accompagnement

**Vendredi 23 avril 2010**  
de 13h30 à 20h - **Ahun**, lycée agricole

# Les associations acteurs de l'emploi en Creuse

## Journée d'information et d'échanges

à destination des  
associations employeurs  
...et de celles  
qui souhaitent le devenir

Avec 410 établissements employant 3447 salariés, le tissu associatif creusois représente une part importante de l'emploi du territoire : plus d'un salarié creusois sur dix (11%) travaille dans une association. Aujourd'hui, la participation des associations à la lutte contre le chômage est sollicitée. Comment assurer de bonnes conditions d'emploi ? Comment être à la fois bénévole et employeur ?

Le salariat associatif se résume-t-il à une relation patron-salarié ?

### 13 h 30 Introduction

**Panorama de l'emploi associatif en Creuse**

### 14 h

**Un paradoxe associatif : être bénévole et employeur**

Etre employeur associatif ce n'est pas tout à fait être un employeur comme un autre. Plusieurs témoignages aborderont différentes possibilités d'organisation en tentant de répondre à quelques questions : au premier emploi qu'est-ce qui change dans la vie des bénévoles ? Que reste-t-il du bénévolat dans une structure de plusieurs dizaines de salariés ?

### 16h Stands et buffet

**Employeur associatif, oui... mais pas seul !**

Temps d'échanges autour des stands des partenaires de l'emploi : Pôle Emploi, Mission Locale, URSSAF, Maisons de l'Emploi et de la Formation, Uniformation, Jeunesse et Sports, Associations mode d'emploi.

### 17h Ateliers

**Outils, expériences et méthodes**

Quatre ateliers qui feront la part belle à l'échange d'expériences sont organisés en présence d'intervenants :

1. *Le recrutement, moment stratégique pour l'employeur associatif*
2. *Quelle place des salariés dans le projet associatif ?*
3. *S'organiser pour assurer les responsabilités et obligations de l'employeur*
4. *De l'entretien annuel au plan de formation, des outils pour organiser l'évolution des salariés*

### 18h30

**Quelle participation des associations à la relance de l'emploi dans le département ?**

Présentation du Contrat Unique d'Insertion : conditions d'embauche, montant des aides, contacts à prendre. Devenir du dispositif régional de soutien à l'emploi associatif.

### 20h Pot de clôture

avec le soutien et la participation de



Maisons de l'emploi et de la formation d'Aubusson et de La Souterraine